

Dans le cadre de la loi sur le bénévolat, je souhaite profiter de la prise en compte de l'action bénévole que j'ai dans ma structure le Club Omnisport de CHAVANOD section football.

Je suis en effet dirigeant bénévole dans le club et à ce titre j'utilise mon véhicule pour un certain nombre de déplacements utiles au fonctionnement de celui-ci (accompagnement des jeunes en déplacements, représentation du club auprès des instances, participation aux réunions de fonctionnement et animations diverses).

J'ai tenu une comptabilité exhaustive des frais que je souhaite voir pris en compte dans ma déclaration. Tous ces déplacements ont été faits dans le cadre du fonctionnement de l'association et en aucun cas je n'en ai tiré profit.

Vous trouverez ci-joint un état des déplacements effectués pour l'année 2012 certifié exact par le président du club.

Ceci représente pour la partie kilomètres une distance globale (source via Michelin) de Kms.

Sur la base des dispositions réglementaires, celui-ci prend en compte un forfait de 0,304 € par km soit un montant global de€ reporté sur ma déclaration chapitre 7 case UF.

Je soussigné, certifie exact sur l'honneur les informations ci-dessus et renonce à tout remboursement par l'association des frais sus mentionnés.

Fait à CHAVANOD le
Pour valoir ce que de droit